



Retard de paiement des loyers d'une agence

Par **JM33**, le **04/04/2013** à **17:18**

Bonjour,

je vous contacte car j'ai mis en gérance dans une agence un immeuble depuis un peu moins d'un an. Depuis je reçois très difficilement des brides de loyers mais ne reçois aucun document de la part de cette agence pour justifier des loyers perçu ou non par tel ou tel locataire. Je ne sais donc pas qui est à jour ou qui ne l'est pas et surtout je n'ai aucune visibilité sur les sommes que l'agence me verse quand bon lui semble (sans parler des problèmes de déclaration d'impôt pour 2012).

Bien évidemment cette agence ne répond que très rarement au téléphone et je n'ai aucune explication.

J'ai donc profité de la date anniversaire qui arrive pour dénoncer par lettre recommandée le contrat de gestion.

Mais bien sûr je voudrais récupérer les loyers qu'elle ne m'a pas versés et récupérer le dossier afin de le confier à une autre agence.

Que dois-je faire ?

Merci par avance de votre aide.